

<b>N° 2016/198 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA FCPE ET A L'ASSOCIATION LES TRETEAUX D'OLYVETTE</b>
---

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** le budget primitif 2016,

**VU** les conventions cadre de subventionnement conclues avec la FCPE et l'association Les Tréteaux d'Olyvette,

**CONSIDERANT** que l'Associations Les Tréteaux de l'Olyvette réalise un spectacle en avril 2017 dans le cadre des commémorations du centenaire de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale ; que le spectacle « la carrière » reviendra sur la bataille d'Arras en 1917.

**CONSIDERANT** que la FCPE a organisé une Boum pour les enfants de l'école Emile Bouton.

**VU** la commission vie associative-animation et culture en date du 14 avril 2016,

**VU** les projets d'avenant aux conventions de subventionnement à conclure avec la FCPE et l'association Les Tréteaux de l'Olyvette,

**ENTENDU** l'exposé de Madame Catherine EVERAERT, adjointe déléguée à la vie associative,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

**FIXE** le montant de la subvention exceptionnelle à verser à l'association Les Tréteaux de l'Olyvette pour la réalisation d'un spectacle dans le cadre des commémorations du centenaire de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale à 1 000 euros.

**FIXE** le montant de la subvention exceptionnelle à verser à la FCPE pour l'organisation d'une boum, à 350 euros.

**APPROUVE** les termes des avenants aux conventions de subventionnement à passer avec l'association Les Tréteaux de l'Olyvette et la FCPE, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer lesdits avenants.

Pour extrait conforme en Mairie, le 16 juin 2016

Le Maire,

François CHOLLEY

Reçu à la Sous-Préfecture le :

Affiché le :